

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 130/01-2018

**Afrique centrale : la 46<sup>e</sup> réunion du Comité sur les questions de sécurité se tient à Brazzaville du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin**

**Brazzaville (Congo), 28 mai 2018** – La 46<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018 à Brazzaville. Cette importante rencontre permettra de faire une évaluation critique des défis qui se posent à la paix et à la stabilité, non seulement au niveau régional, mais aussi dans chaque pays membre : Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad.

Dans la revue géopolitique et sécuritaire qui sera examinée lors des travaux, les experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) soulignent que des progrès décisifs ont été observés « dans la consolidation de la démocratie, de la stabilité des institutions et de l'intégration régionale ». Cependant, la CEEAC fait remarquer que la situation générale dans la sous-région reste préoccupante. Elle explique notamment qu'au-delà de la persistance des violences liées aux processus électoraux, « la question de la gouvernance portant [...] sur la gestion du pouvoir politique et économique, ainsi que la construction de l'unité nationale dans certains Etats ont constitué un point de focalisation ». Elle précise que les sujets relatifs à la décentralisation, la déconcentration des services de l'Etat, le fédéralisme, la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite continuent d'alimenter la réflexion dans ce domaine.

Les participants à la 46<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC échangeront des informations et des expériences sur ces différentes problématiques en vue d'adopter des recommandations sur des mesures visant à renforcer la confiance et à consolider la paix dans les Etats membres. Les questions liées à la lutte contre les violences armées et le terrorisme en Afrique centrale, y compris l'insécurité et la situation humanitaire causée par le groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, feront également l'objet d'une attention particulière. Plusieurs autres dossiers cruciaux seront au cœur des discussions : le mercenariat et le crime transnational organisé ; les trafics illicites transfrontaliers favorisés par la porosité des frontières ; la prolifération des armes légères et de petit calibre ; la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée ; etc.

Comme le veut la tradition, ces sujets seront d'abord discutés par des experts, dont la réunion (29 – 31 mai) précède celle des ministres des Affaires étrangères et autres chefs de délégation (1<sup>er</sup> juin) comprenant généralement des représentants des Ministères en charge de la Sécurité, de l'Intérieur, de l'Immigration ou de la Défense. La session ministérielle intégrera un huis-clos sur la situation en Guinée équatoriale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, prendra part à la 46<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC. Il prononcera une allocution présentant la vision de l'ONU sur les enjeux liés à la paix et à la sécurité dans la sous-région, avec un accent sur la plupart des pays où persistent des tensions et des conflits réels ou potentiels. Plusieurs autres entités onusiennes participeront à cette réunion ainsi que des représentants des organisations sous-régionales, régionales et internationales, y compris celles ayant le statut d'observateur au Comité.

**NOTE AUX EDITEURS**

■ Le Congo a déjà organisé plusieurs sessions du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Mais c'est la deuxième fois qu'il en abrite une depuis que l'UNOCA assure le Secrétariat dudit Comité. Brazzaville avait déjà accueilli la 35<sup>e</sup> réunion du Comité, du 3 au 7 décembre 2012. Un réseau régional chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale avait été mis en place à l'issue d'un atelier de deux jours organisé en marge de cette session, qui coïncidait aussi avec la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité. « Il nous faut [...] faire preuve de plus d'engagement, de volonté politique, de respect des décisions prises, de solidarité, pour bâtir une Afrique centrale plus sûre, plus forte, plus stable, plus intégrée et plus prospère », avait souligné le Président congolais, M. Denis Sassou Nguesso, dans son allocution prononcée à l'ouverture de la cérémonie marquant cette commémoration. La « Déclaration de Brazzaville » sanctionnant la 35<sup>e</sup> réunion et portant sur la revitalisation du Comité allait dans ce sens. Une Déclaration similaire a été adoptée le 2 juin 2017 lors de la 44<sup>e</sup> session ministérielle tenue à Yaoundé (Cameroun), montrant ainsi le souci permanent des Etats membres « d'améliorer la contribution [du] Comité à la réalisation de l'agenda de la paix, de la sécurité et du développement dans [la] sous-région ». La 46<sup>e</sup> réunion de Brazzaville sera aussi l'occasion d'évaluer la mise en œuvre de cette mesure. Ce bilan sera diligenté par le bureau sortant du Comité, lequel est présidé depuis décembre 2017 par la Ministre rwandaise des Affaires étrangères, Mme Louise Mushikiwabo. Elle passera ensuite le relais à son homologue congolais, M. Jean-Claude Gakosso, qui assurera la présidence tournante de l'UNSAC pendant les six prochains mois.